mars 2015
58

le saint pairais mag

Bulletin d'information de la ville de Saint-Pair-sur-Mer

Présentation du personnel municipal

Philippe COLLET, Directeur Général des Services

Restauration de la mosaïque de l'église

les grandes marées

Le Printemps des P'tits Loups
du 13 avril au 6 mai 2015

Rendez-vous aux Jardins
5, 6 et 7 juin 2015

Festi Récré - 8e édition
du 20 au 25 avril 2015

infos express

Photo : Dominique BEAUFILS.

"Cette année, ce sont 31 jeunes Saint-Pairais qui ont été conviés en Mairie samedi 7 mars pour recevoir leur première carte d'électeur. Cette cérémonie citoyenne a permis à M. le Maire de rappeler l'importance du droit de vote et des devoirs qui l'accompagnaient pour garantir notre liberté d'idées et d'expression. Un très convivial moment d'échange s'en est suivi entre les élus et ces jeunes électeurs."

Correspondant de quartier

Jean GAUTIER
100 rue de la Goelette
02 33 50 86 97
Remplace
M. René Somaini

D'autres changements ont eu lieu concernant les correspondants de quartier.
Vous pouvez consulter ces informations sur le site internet de la ville : www.saintpairsurmer.fr

Deux nouveaux agents :

Jean-Frédéric DESVAGES
Agent de maîtrise
Responsable des services techniques

Soizic LETROUVÉ
Animatrice temps péri-scolaires et ALSH

Interview Sea FM, le 19 décembre 2014 au Joa Casino.

24 rue Sainte-Anne. Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h - 02 34 46 01 00

Les demoiselles de Granville en visite à l'EHPAD

Les demoiselles de Granville Terre et Mer ont rendu visite le 19 février dernier aux résidents de la maison de retraite du Vallon. Laury, demoiselle de Granville, Melyna, 1re dauphine, Kimberley, 2e dauphine et les 2 porte-drapeaux, Titouan et Nolan accompagnés de Monique LEMOINE, leur tutrice ont passé un joyeux après-midi détaillant avec précisions le costume traditionnel de la granvillaise, chantant des chansons et partageant un goûter.

édito

Bertrand SORRE
Maire

Au terme d'une année entière dans la fonction de Maire, j'ai souhaité que ce St-Pairais n°58 (le 3e numéro depuis les dernières élections municipales) soit en grande partie consacré à vous présenter les nombreux services municipaux mis à votre disposition et vous détailler les missions effectuées par les différents personnels, au profit de vous tous. Saint-Pair-sur-Mer est aujourd'hui une cité attractive et reconnue pour sa qualité de vie. Cette notoriété résulte en partie du travail effectué par les 115 agents de la commune, de l'Office de Tourisme et de la Maison de retraite du Vallon, tous sans exception et tous services confondus, des agents compétents, impliqués et dévoués, sans qui, nous élus, nous ne pourrions mener à bien nos projets. Je tenais à les en remercier très sincèrement dans cet éditorial. J'en profite également pour saluer, avec beaucoup de satisfaction, l'arrivée de M. Philippe COLLET notre nouveau Directeur Général des Services qui va apporter son expérience et son professionnalisme au fonctionnement de notre collectivité.

Parlons finances maintenant. Vous le savez, nous sommes dans une période économiquement difficile et afin de rétablir l'équilibre budgétaire structurel de la France à l'horizon 2017, le gouvernement a décidé d'économiser 50 milliards d'euros. Sur ces 50 milliards, les collectivités locales seront mises à contribution à hauteur de 11 milliards sur trois ans, via une baisse des dotations. Notre ville de Saint-Pair-sur-Mer subira à nouveau cette diminution en 2015. Ce sont plus de 130 000 € que l'État ne versera pas cette année au budget communal, somme qui s'ajoutera aux 35 000 € de diminution au titre de l'année 2014. Pour compenser cette baisse importante de nos recettes, il aurait pu être tentant d'avoir recours à l'augmentation de la fiscalité locale. Mais conformément à nos engagements électoraux et surtout conscients des limites du recours à l'impôt, nous avons décidé comme en 2014 de ne pas augmenter en 2015 les taux communaux des impôts dits ménage, à savoir les impôts locaux, fonciers et fonciers non bâtis. Pour réaliser des économies, nous aurions également pu décider de baisser sensiblement les dépenses d'investissements à réaliser pour notre ville. Cette décision aurait certes un impact immédiat positif sur notre budget mais à moyen et plus long terme se révélerait catastrophique pour nos entreprises de proximité et aurait un impact négatif sur le chômage de nos habitants. Nous avons donc décidé en 2015 de réaliser des investissements à hauteur des années précédentes pour un total avoisinant les 1 600 000 €, apportant ainsi notre contribution à l'activité économique de notre territoire. Il nous faudra donc parallèlement être extrêmement vigilants quant aux dépenses de fonctionnement et à la maîtrise des charges de personnel.

Dernier sujet majeur, celui des grandes marées qui nous offrent une remarquable démonstration de la force de la nature et de la puissance des éléments. Afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, plus particulièrement sur Kairon plage, secteur le plus exposé, nous avons pris un certain nombre de mesures de prévention et réalisé des actions d'information aux habitants, en amont des gros coefficients des mois de février et mars. Sachez que là aussi, l'ensemble de nos services peuvent être très rapidement mobilisés, notamment à travers le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) pour veiller à la sécurité de toutes et de tous. Espérons toutefois que ces jours de grandes marées soient surtout source de belles balades sur nos bords de mer, de pêches à pied abondantes et surtout d'absence d'événements graves.

Je vous souhaite maintenant une très agréable découverte de ce nouveau bulletin municipal. Je ne peux enfin que vous inviter à venir nous rencontrer en Mairie pour évoquer les projets présentés ou tout simplement échanger sur vos attentes concernant Saint-Pair-sur-Mer, nous vous rencontrerons avec grand plaisir.

Votre MAIRE, Bertrand SORRE

le personnel municipal à votre service...

Philippe COLLET
nouveau Directeur Général des Services (D.G.S.)

Sans Directeur Général des Services depuis fin mars 2014, le Maire, Bertrand SORRE était soucieux de recruter rapidement un directeur expérimenté, conscient qu'une collectivité comme la ville de Saint-Pair-sur-Mer ne pouvait se passer plus longtemps de cette compétence.

« Nous voulions quelqu'un de disponible, loyal et expérimenté, j'ai trouvé le bon profil en M. COLLET. Le DGS, c'est le bras droit du Maire, il est garant du domaine juridique, de la finance (et donc des budgets communaux) et assure la gestion administrative de la ville ainsi que de tout le personnel communal, composé chez nous de 56 agents. Lors du jury de recrutement, la candidature de M. COLLET a rapidement rencontré l'adhésion de l'équipe municipale tant sa motivation à nous rejoindre et ses nombreuses compétences professionnelles étaient palpables. »
Philippe Collet est né à Granville, il est âgé de 51 ans et père de trois enfants. Très expérimenté, c'est après trente ans de carrière professionnelle, d'abord en préfecture et sous préfecture, puis à partir de 2011, comme DGS à Granville, qu'il pose ses valises à Saint-Pair-sur-Mer. Autant dire qu'il est heureux de ce recrutement et qu'il compte bien utiliser sa parfaite connaissance des rouages de l'administration territoriale mais aussi des interlocuteurs à solliciter pour mener à bien les différents projets et obtenir des subventions. Il connait par ailleurs très bien St-PAIR où il a exercé des fonctions au sein du tennis-club ainsi que le pays granvillais auquel il est très attaché. A coup sûr, une vraie plus value pour St-PAIR et le développement de son attractivité !

MAIRIE
www.saintpairsurmer.fr

Sylvie YGER
État-Civil
Élections

Mairie de Saint-Pair-sur-Mer
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et
de 13 h 30 à 17 h 30
et le samedi de 9 h 30 à 12 h
02 33 50 06 50
mairie.stpair@wanadoo.fr

Sabrina BARRAUD
Marchés publics

Sonia SAUSSEREAU et Catherine MAUVIEL
Finances

Sophie GREY
Marine LETOURNEUR
Marine JULIENNE
(absente sur la photo)
Agents d'accueil
Isabelle BERTIN
Chargée d'études
(absente sur la photo)

Christelle LEBOUCHER et Colette UNTRAU
Ressources humaines

Laurent PETITGAS
Adjoint en charge de l'Urbanisme de l'Environnement du Patrimoine et de la Vie Economique

Pascale CHATEL
Responsable du service

Le SERVICE URBANISME

La Ville de Saint-Pair-sur-Mer possède un service urbanisme. Ce type de service est rare au sein des services municipaux des communes d'une importance équivalente (dans le sud-Manche, seules les communes de Granville et Bréhal en disposent). Son existence correspond à une véritable volonté politique de construire un service d'accueil du public avec une expertise technique dans ce domaine spécifique de l'urbanisme.

Ville balnéaire, St Pair connaît une forte demande résidentielle, tout en ayant une réelle qualité patrimoniale à préserver. Il est donc apparu essentiel de doter la commune de sa propre ingénierie dans ce domaine, afin d'être efficient dans l'accompagnement de l'évolution urbaine de la commune.
Pour cela, Pascale CHATEL fut la personne ressource qui permit de mettre en place un tel service. Responsable de ce service, elle a su acquérir l'expertise que ce domaine exige, aussi bien dans le domaine juridique, que technique et administratif.
Alors que la plupart des communes a recours à un service intercommunal ou aux services de la DDTM (ex-DDE), St Pair assure en régie, grâce à l'action de son service urbanisme, la mission d'instruction des autorisations d'urbanisme, c'est à dire de tous les dossiers de demande de permis de construire, de déclarations préalables, de certificats d'urbanisme et autres permis d'aménager.
Cette capacité est un gage d'efficacité, de service de proximité, pour des réponses adaptées aux attentes de la population.

Pour ce faire, Pascale CHATEL assure le fonctionnement de ce service avec l'aide de Marine LETOURNEUR, récemment recrutée pour partie au service urbanisme, pour partie à l'accueil de la mairie.

Le service urbanisme remplit également d'autres missions dans le domaine de la planification urbaine (gestion et révision du Plan Local d'Urbanisme) ou de l'urbanisme opérationnel (conception et mise en œuvre de la ZAC des Ardilliers, le Quartier du Val de Saigue) entre autres ... Ces outils permettent d'assurer la maîtrise des nouvelles constructions mais également le développement de nouveaux quartiers, conçus dans l'intérêt général, en fonction des concepts les plus récents.
La gestion des dossiers d'urbanisme amène les personnes de ce service à travailler avec certains services de l'Etat comme l'Architecte des Bâtiments de France, le service d'incendie et de secours, le service de contrôle des règles d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ... ou avec des bureaux d'études et des avocats.
Le public est accueilli tous les matins, sans rendez-vous, afin d'obtenir toutes les réponses nécessaires, sur les capacités de construire sur telle parcelle, sur les règles à respecter pour faire une extension de sa maison, ou pour savoir si le projet de son voisin est conforme aux règles applicables etc.

l'accueil du public et l'expertise technique

Ce service urbanisme remplit une vraie mission de service public, à l'écoute des Saint-Pairais, et pour un développement maîtrisé et harmonieux de notre commune.

Le Val de Saigue

Le CCAS

Guislaine PUGI
Agent administratif
et
Sylvie GATÉ
Adjointe en charge
de l'Action Sociale
et de la Solidarité

La commission « Action Sociale et Solidarité »
Elle est composée d'élus qui définissent ensemble les grands axes de la politique sociale de la commune. Composition de la commission « Action Sociale et Solidarité » :
M. Bertrand SORRE, Maire, Mme Sylvie GATÉ adjointe en charge de la commission
Mmes Annick GRINGORE, Annie ROUMY, Isabelle LESAINT, Mireille TAPIN, Edwige CHAUVIN, Véronique SEBBAN, Françoise PACEY-GASPARI, Laurence PREVOST et Sophie PACARY.
MM. Laurent PETITGAS, Dominique TAILLEBOIS, Thierry BAZIN, Emmanuel PIEDNOIR et Gérard DESMEULES.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Le CCAS applique ce que la Commission « Action Sociale et Solidarité » a défini. Le CCAS, présidé de droit par le Maire, est composé à parité d'élus municipaux et de membres de la société civile. Parmi les membres nommés, la loi prescrit la représentation de 4 catégories d'associations :
- les associations de personnes âgées et de retraités,
- les associations de personnes handicapées,
- les associations œuvrant dans le secteur de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion,
- l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF).

Composition du Conseil d'Administration du CCAS :

Membres élus	Membres nommés
M. Bertrand SORRE, Président	
Mme Sylvie GATE, vice-présidente	Mme Nicole DUMSER
M. Thierry BAZIN	Mme Nicole KELLER
Mme Edwige CHAUVIN	Mme Juliette MARIE
M. Emmanuel PIEDNOIR	M. Albert NOURY
Mme Véronique SEBBAN	M. Charles LEGENTIL
Mme Laurence PREVOST	Mme Odile LEROUX

Le CCAS intervient principalement dans 3 domaines

L'aide sociale légale qui, de par la loi, est sa seule attribution obligatoire :
Le CCAS participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Par voie de convention avec les autorités compétentes (Conseil Général...), le CCAS assure uniquement l'instruction administrative : soit un rôle d'accueil des demandeurs, d'aide au remplissage des dossiers, de regroupement des pièces justificatives et de transmission à l'autorité chargée de statuer sur la demande.

a) Insertion :
- Revenu de Solidarité Active (RSA) : pour Saint-Pair-sur-Mer, les dossiers de RSA sont instruits directement par Mme LEMONNIER, Assistante Sociale de secteur.

b) Personnes handicapées :
- Cartes d'invalidité et macarons de stationnement.

c) Personnes âgées :
- Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA)
- Frais d'hébergement
- Prise en charge des frais d'accueil de jour
- Obligation alimentaire
- Aides ménagères
- Plans « canicule » et « grand froid ».

d) Logements sociaux.

2 - L'aide sociale facultative et l'action sociale, matières pour lesquelles il dispose d'une grande liberté d'intervention et pour lesquelles il met en œuvre la politique sociale déterminée par les élus locaux :
Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.
Le CCAS peut intervenir sous la forme de prestations en nature ou en espèces. L'aide sociale facultative est décidée par le Conseil d'Administration.

a) Aides en faveur des enfants ou des jeunes :
- Aide à la restauration scolaire et aux garderies (école Anne Frank).. Aide au sport et à la culture.. Aide aux activités de loisirs.
- Aide aux voyages scolaires

b) Aides à destination des personnes âgées et/ou handicapées :
- Aide pour Présence Verte (téléalarme).
- Aide financière pour le portage de repas à domicile.
- Aide pour le transport Manéo.
- Voyage organisé dans le cadre du programme « Seniors en Vacances ANCV ».
- Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes « Le Vallon ».

c) Autres :
- Aide pour l'accès à la médiathèque.
- Accès à l'épicerie sociale et à la banque du meuble.
- Colis de Noël.
- Aides diverses (pour le règlement de factures EDF, d'eau, assurances...).
- Secours d'urgence.

3) l'animation des activités sociales :
- Repas des Aînés.

Tél. 02.33.50.06.50
Mairie :
mairie.stpairf@wanadoo.fr
CCAS :
ccas@saintpairsurmer.fr
Président du CCAS :
M. Bertrand SORRE
Vice-Présidente du CCAS :
Mme Sylvie GATE
Agent CCAS :
Mme Guislaine PUGI
Assistante sociale de secteur :
Mme Véronique LEMONNIER (Centre Médico-Social de Granville 02 33 91 14 00)

Ouverture du service du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30.
Permanence de Mme GATE tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30.
Mme GATE reçoit également sur rendez-vous

Guy LECROISEY
7e adjoint
en charge du Cadre de Vie et des Aménagements Urbains

Dominique TAILLEBOIS
3e adjoint
en charge des Travaux

Les SERVICES TECHNIQUES

Présentation des missions

Un responsable des services techniques Gilles COULOMBIER et un agent de maîtrise Jean-Frédéric DESVAGES assurent l'encadrement des services techniques. Au total ce sont 15 agents qui travaillent au sein des services techniques, à savoir 6 jardiniers, 4 agents de voirie, 4 agents aux bâtiments et un mécanicien.

Les agents des espaces verts, encadrés par Christophe LÉONARD, sont en charge du fleurissement à l'année (classement départemental 2 étoiles) et adaptent les plantations aux différents évènements organisés sur la commune ou liés à la période (rdv aux jardins, la toussaint, au printemps, etc..). Ils sont aussi en charge de la taille des haies, de l'entretien des arbustes dans les massifs et de la tonte de l'ensemble des espaces verts publics, très nombreux et réparties sur les 15 km² du territoire communal.

Le service voirie s'occupe notamment de la propreté de la ville (24 kms de voies communales, 21 kms de rues et 18 kms de chemins ruraux). Pour ce faire, nous venons d'acquérir un nouvel aspirateur de déchets et sommes en train de négocier l'achat d'une balayeuse suffisamment dimensionnée pour la longueur de voirie à traiter.

A ces travaux d'entretien s'ajoutent les poses de barrière de sécurité lors des différents événements, le ramassage des poubelles (au nombre de 120 réparties sur la commune) et des détritus sur la voie public ainsi que différents travaux d'entretien des chemins, de pose de panneaux et de signalétiques ou tout autres travaux concernant la voirie. Ils interviennent également de très bonne heure le matin pour le salage des rues en hiver.

Les agents affectés aux bâtiments (électricien, plombier, menuisier, peintre) interviennent sur tous les bâtiments de la commune (Mairie, école, salle de la Faisanderie, salle Michel Fraboulet, gites communaux, stades, tennis club, postes de secours...) pour l'entretien courant et les dépannages d'urgence.

Ils effectuent également des travaux de rénovation en régie comme les peintures ou la pose de revêtements mais assurent aussi la maintenance des installations de chauffage.

Ces 15 agents sont également polyvalents et travaillent régulièrement ensemble notamment pour la pose des décorations de noël mi-novembre, l'installation des cabines de plage, le balisage des zones de baignade et préparent la piscine d'eau de mer avant la saison estivale (nettoyage, curage et peintures).

Et enfin, le mécanicien entretient et répare tout le matériel et les véhicules utilisés par les différents services.

Des agents polyvalents et attachés à l'image de Saint-Pair-sur-Mer

Affaires Scolaires et périscolaires

Annick GRINGORE

Adjointe
en charge de la Jeunesse
des Affaires Scolaires
et Périscolaires

Vous présenter les agents qui s'occupent de vos enfants, du matin au soir, qui veillent à leur sécurité, leur santé, leurs loisirs, qui entretiennent les locaux scolaires, qui leur servent des repas, n'est pas chose facile tant la complexité des tâches qui leur incombent est importante. Il est vrai que nous voulons que nos petits écoliers soient gâtés et que leurs parents vivent leur journée de travail dans un climat de confiance. Si l'enseignement qui est donné aux enfants par les professeurs dépend du ministère de l'Education Nationale, tous les autres moments dépendent d'un personnel communal. Je vais donc essayer de tous vous les présenter et vous expliquer leur rôle auprès des enfants.

Corinne LHULLIER
Marie-Noëlle DURAND
Marie RIESNER
remplaçante de Brigitte BIDOIS
actuellement en arrêt
Anne-Marie BESTILLE

Les petits de la maternelle sont accueillis dès 7h30 en garderie par des ATSEM (agent technique spécialisé en école maternelle). Elles sont au nombre de 4, une par classe, s'occupent de l'accueil, de l'hygiène, de la sécurité des enfants ; elles les aident dans leurs activités,aident les plus jeunes pendant les repas, encadrent la sieste et le soir venu assurent l'entretien des locaux.

Lydie RENIER
Aurélie ROUSSEAU
Patricia BLONDIAUX

Séverine MITHOUARD
Marie-Ange MARTIN

Bien avant l'heure de midi, notre équipe de restauration se met au travail dès 8h00 pour préparer environ 200 repas. Notre chef, Lydie RENIER, élabore les menus, assure les achats, prépare la cuisine avec l'aide de Patricia BLONDIAUX et de Aurélie ROUSSEAU. Tous les repas sont fabriqués sur place, avec un maximum de produits locaux.

Marie-Ange MARTIN assure la mise en place et le service, elle s'occupe également de tout le linge de l'école (serviettes, blouses, draps...).

Le service de plonge est assuré par Séverine MITHOUARD, qui effectue aussi du ménage dans d'autres locaux (Centre de loisirs, médiathèque...)

Les animateurs du service périscolaire ont eux aussi des tâches variées : en priorité, comme leur nom l'indique, ils animent des ateliers pendant la pause méridienne, avant ou après le repas, assistent les enfants au restaurant scolaire, les accueillent le soir, les aident pour leurs leçons, ils assurent également la garderie du matin et du soir. C'est à eux qu'incombe aussi l'accueil des enfants au centre de loisirs, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires sous la direction du responsable jeunesse Franck LEFÈVRE.

Cédric DUJARDIN
Frantz CARO
Véronique LOURDAIS

Isabelle CARRER
Soizic LETROUVÉ
Marie PLESSIS

Alice COULON
Franck LEFÈVRE

(Absentes sur la photo : **Patricia DAVID et Emmanuelle CHOLLET**)

Plus qu'un rôle d'animation, ils éduquent les enfants et les jeunes dans un esprit de citoyenneté, de respect et de démocratie qui sont les valeurs de l'école.

École Anne FRANK
Maternelle : Mme PHILIPPE, directrice 02 33 50 22 25
Primaire : M. CARON, directeur 02 33 50 88 33

Prévention routière à l'école Anne Frank

Denis CLÉMENT
Délégué au Sport

Et du côté du sport...

Olivier MICLOT et **Magalie ERRE**

Le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, 2 éducateurs , Frantz CARO et Cédric DUJARDIN sont également chargés des interventions dans le cadre extra-scolaire pendant les vacances en s'occupant plus particulièrement du secteur 9-17 ans (jeux, rencontres, tournois sportifs : badminton, football, fléchettes, tennis de table... et sorties : piscine, bowling...). En tant qu'éducateurs sportifs diplômés, Cédric et Frantz sont également mis à disposition de l'USSP (Union Sportive Saint-Pairaise) pour la gestion et l'encadrement des entraînements de l'école de football du mercredi et des matchs du samedi.
Leur collègue éducateur sportif territorial (breveté d'État 2e degré Tennis), Olivier MICLOT, est quant à lui coordinateur de l'école municipale de tennis. Ses missions principales concernent l'enseignement, la mise en place de groupes , l'entraînement et l'information des différentes manifestations auprès des parents et des enfants. Il s'occupe également du suivi des joueurs et de la mise en place de stages pendant les vacances scolaires. En période estivale, il devient juge-arbitre des tournois de jeunes dont il a la gestion. Olivier se charge également de la découverte du tennis auprès des enfants dans le cadre de ses interventions périscolaires.

et de l'entretien...

Mireille RAVENEL
Responsable
Sharleyne POTTIER
Mélodie KREIT
Patrick JEANNE dit FOUQUE

Enfin pour accueillir les enfants dans des locaux, agréables, bien entretenus, où il fait bon vivre, notre équipe d'entretien se met en place dès la fin des cours, pour nettoyer les classes, les couloirs, les sanitaires, ranger les livres, plier les vêtements oubliés (qui sont à la disposition des familles dans le hall d'entrée)...C'est Mireille Ravenel qui encadre ce service, commande les produits, planifie les emplois du temps de chacun ; elle est aidée par trois agents qui s'occupent aussi d'autres locaux municipaux (mairie, tennis, commissariat...)

C'est donc près de la moitié du personnel de la commune qui travaille aux écoles ! Je n' oublie pas les agents des services techniques qui effectuent les travaux d'entretien ou de jardinage, le mercredi ou pendant les vacances. La police municipale qui est présente à l'heure de la sortie et qui nous accompagne pour les exercices de sécurité, les services administratifs qui prennent les inscriptions, rédigent les notes de cantine...
Après un tel constat Monsieur le Maire et les autres membres du Conseil vont me traiter de chronophage du temps de travail du personnel, mais chacun a un emploi du temps bien rempli.
Ceci pour vous dire l'importance que nous attachons à notre école !
A tous, je veux dire un grand merci.

Accueil de loisirs "Les p'tits débrouillards" : Directeur : Franck LEFÈVRE - 06 07 73 42 29

Les P'tits Débrouillards Centre de Loisirs

Annie ROUMY
Conseillère municipale
en charge de la
Médiathèque

Marie-Claude CUQUEMELLE
Justine SAUVAGE
Laurence BONAMY
Directrice

La MÉDIATHÈQUE

La Médiathèque de Saint Pair est ouverte depuis plus de dix ans maintenant et dans ce numéro consacré aux services communaux, je souhaite vous rappeler tout ce qu'elle offre à la population locale.

Médiathèque de
Saint-Pair-sur-Mer
40 rue de la Gare
Tél : 02 33 90 41 22
Mail :
mediatheque.stpair@orange.fr

Heures d'ouverture

Lundi	16 h à 18 h
Mardi	fermé
Mercredi	14 h à 18 h
Jeudi	10 h 30 à 12 h 30
Vendredi	15 h 45 à 19 h
Samedi	14 h à 16 h 30

Tarifs

Adultes	12 €
Enfants moins de 16 ans	3 €
Etudiants	
Demandeurs d'emploi	6 €
Assistantes maternelles	2 €

La qualité de l'accueil et des conseils prodigués par les salariés, Laurence, Justine et Marie-Claude ainsi que par les bénévoles qui les secondent font que les adhérents, s'ils sont majoritairement Saint-Pairais, viennent également nombreux des autres communes du territoire granvillais. Pour une somme modique, ils ont accès à la littérature, aux documentaires, aux films, à la musique qui composent le fonds propre de la médiathèque, soit 16236 documents écrits et 2460 documents sonores, auquel s'ajoutent les prêts temporaires de la Bibliothèque Départementale de La Manche. En effet, bibliobus et musibus déposent 2 fois par an environ 700 documents supplémentaires.

Notez que la Médiathèque est un service public, donc accessible à tous, abonnés ou non. Il est possible à un non-abonné de consulter sur place tout document qui lui sera utile. La Médiathèque propose des magazines, hebdomadaires ou mensuels, la possibilité de lire Ouest France. Moyennant une cotisation spécifique, l'accès à Internet est également possible.

Quand un abonné souhaite un titre que nous ne possédons pas dans notre fonds propre, il est souvent possible de l'obtenir dans un délai relativement court grâce à un système de navette que la Bibliothèque Départementale a mis en place pour nous le procurer. De plus, les bibliothécaires, grâce à la littérature professionnelle, plusieurs fois par an, font l'acquisition des nouveautés qu'elles auront jugés intéressantes pour leurs lecteurs.

Une des qualités de ces bibliothécaires, c'est de très bien connaître les goûts des abonnés de la médiathèque et chacune dans son domaine de prédilection saura donner de bons conseils de lecture.

Laurence, férue de romans policiers et de BD, aime aussi beaucoup tout ce qui touche à l'enfance. Elle assure les accueils de classes de l'école Anne Frank en liaison avec les enseignants, reçoit une fois par mois les tout-petits avec les assistantes maternelles et intervient aux RAM de Donville et de Jullouville. Marie-Claude assure le portage de livres à domicile à des adhérents empêchés de se déplacer à la médiathèque soit par l'âge, la maladie ou le handicap. Ce service que la Médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer a été la première, en 2011, à mettre en place sur le pays granvillais, concerne une dizaine de personnes sur la commune. Justine propose des animations et des lectures à l'EHPAD du Vallon et à la Maison St-Michel.

Tout au long de l'année, l'équipe de la Médiathèque met en place des animations, des expositions, des spectacles gratuits en fonction de l'actualité locale ou nationale (Printemps des poètes, Rendez-vous aux jardins, Semaine du goût...). Ainsi en 2015, elle célébrera le Printemps des poètes en organisant une exposition dans ses murs du 6 au 28 mars et une lecture spectacle avec l'association Slam'va bien a eu lieu le vendredi 6 mars.

Du 20 au 25 avril 2015, Granville Terre et Mer organise « Festi-Récré » afin de promouvoir le territoire et la Médiathèque propose 2 séances de lectures pour les petits les 21 et 24 avril. En juin, comme les années précédentes, elle s'associera aux Rendez-vous aux jardins en partenariat avec l'Office de Tourisme du 1er au 20 juin. Cet été, l'accent sera mis sur la littérature jeunesse et à l'automne, sur la bande dessinée.

Quelques chiffres maintenant : en 2014, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 82900 euros, charges de personnels comprises, les dépenses d'investissement à 1398 euros pour l'achat d'un ordinateur.

Quant aux recettes, elles ont été de 5093 euros, montant des adhésions des lecteurs.

Comme vous pouvez le constater, la Médiathèque de Saint-Pair-sur-Mer assure pleinement sa mission au service de la lecture publique et de la culture pour tous. En ces temps troublés, nous savons qu'elles sont un rempart contre la barbarie et l'obscurantisme et il faut nous employer à faire rayonner la richesse culturelle auprès de tous les publics de tous les âges.

Annie ROUMY, conseillère municipale.

le saint pairais mag

L'OFFICE de TOURISME

L'Office de Tourisme est une entité autonome sous statut EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) et possède une convention avec la ville. A ce titre, sa directrice Laurence VARIN-AUGUSTE rend un rapport d'activités annuel à la ville et doit répondre aux objectifs et projets.

L'Office de Tourisme est ouvert plus de 320 jours par an et a accueilli 16 706 visiteurs en 2014. Les 2 conseillères en séjour assurent l'accueil des vacanciers et usagers locaux. Un accès wifi, une connexion internet et de nombreuses documentations mettant en valeur notre territoire sont mises à disposition gratuitement.

Missions de l'office de tourisme -

Supports de communication

Editions
- guide touristique
- guide hébergement et restauration
- guide des associations et des loisirs
- bulletin municipaux
- les quinzaines estivales (document Granville terre et Mer)
- agenda des animations (document Tourisme au Pays de la Baie)

Web et réseaux sociaux
- Gestion et animation des sites de l'Office de Tourisme et ville
- Animation de la page Facebook de l'Office de Tourisme
- Edition d'une newsletter
- Relations presse/ radios/médias
- Réalisation de vidéos
- Supports visuels : banderoles, T-shirts, flammes, aquilux, sucettes etc...

Prestation de services
- Billetterie
- Location cabines de plage
- Gestion des gîtes communaux
- 2 rallyes découverte de Saint-Pair

Patrimoine
- Valorisation
- Balades commentées
- Visites pêcherie

Protection
- Saint-Pair Vivum (collaboration, aide logistique)
- INRAP (fouilles 2014)

Restauration
- CAOA (conservation des Antiquités et Objets d'art de la Manche)
- Suivi des objets à restaurer

Evénementiels
- Festival « Le Printemps des P'tits loups »
- Festival des Arts du cirque « Second geste »
- Rendez-vous aux jardins
- Le 13 Animé
- Concerts les renk'arts du mardi en été
- Expositions à la Chapelle Sainte-Anne et sur la digue : 13 artistes reçus en 2014
- Accueil de Jazz en Baie
- Brocante
- La Magie de Noël
- Animations sur la plage (concours, podiums sportifs etc...)

Autres
- Ecole de cirque
- Boutique
- Concours des maisons fleuries
- Concours illuminations
- Gestion du parc matériel et prêts aux associations
- Salons, bourses d'échanges

Offices de Tourisme de France

Office de Tourisme
85 route de Granville
50380 Saint-Pair-sur-Mer - 02 33 50 52 77
contact@saintpairsurmer-tourisme.com
www.saintpairsurmer-tourisme.com

facebook/office de tourisme de Saint-Pair-sur-Mer

De gauche à droite et de haut en bas :

Véronique ALMAYER
Adjointe en charge du Tourisme, de la Culture de la Communication et de la Vie Associative

Laurence VARIN-AUGUSTE
Brigitte TARAUD
Ludivine LETEURTOIS
Virginie LAGRAIS
Alice COULON
Jérôme LELANDAIS
Claude DUBOIS

E.H.P.A.D.

Le VALLON

un établissement public, habilité à l'aide sociale pour personnes âgées dépendantes

L'E.H.P.A.D « Le Vallon » a ouvert ses portes en août 2012 et fêtera donc ses trois années de fonctionnement cette année. Avec un taux d'occupation proche des 100%, l'établissement s'inscrit bien dans le paysage médico-social et répond à un véritable besoin sur notre territoire.
L'arrivée récente d'un médecin coordonnateur (le Dr Dominique ANDRZEJEWSKI) et la création autorisée, par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Général, de nouveaux postes aides soignants et infirmiers apportent, à ce troisième exercice, une dynamique et une réponse attendue.

L'association « Les Amis du Vallon », présidée par Albert NOURY, enrichit les journées des résidents par la présence de ses nombreux bénévoles, en y apportant du lien social et en proposant des activités diverses et adaptées à chacune et chacun.
Chaque jour, l'ensemble des salariés accomplissent un travail très professionnel, à l'écoute des résidents et de leurs familles, faisant de cet E.H.P.A.D. un établissement de référence.

Olivier DELHUMEAU, Directeur

Olivier DELHUMEAU Directeur

Sylvie DESMOTTES Infirmière coordinatrice

Une équipe de professionnels à l'écoute des résidents

Dominique ANDRZEJEWSKI Médecin coordonnateur
Nadège MESNAGE AMP
Christelle MORISSET Agent social
Véronique RENAULT Agent social
Julie BARBOT AMP

EHPAD « Le Vallon »
619, rue du Bocage
50380 Saint-Pair-sur-Mer
02 33 79 14 00
ehpadlevallon@yahoo.fr

Association « Les Amis du Vallon »
contact Albert NOURY
02 33 91 74 90
albert.noury@gmail.com

Marina BESNIER
Secrétaire

Katia Thierens
Infirmière

Pierre-Jean BOUQUET
Responsable technique

Ludivine BORGHINI
Aide soignante

Armelle HEURTAUX
Cuisinière
et Arnaud JACQUENET
Chef cuisinier

Domitille MALENFANT
Agent social

Permanences bureau
SAUF URGENCES
du lundi au vendredi
de 8 h à 10 h
et de 14 h à 15 h 30

Permanences
274 rue de la Mairie
50380 Saint-Pair-sur-Mer
Tél. 02.33.50.09.60
8 h - 12 h et 14 h - 17 h 30
Absence : 17

La POLICE MUNICIPALE

La police municipale assure aussi les missions suivantes :

- Respect des arrêtés de police du Maire
- Prévention routière à l'école
- Patrouilles sur le territoire communal
- Déclaration des chiens dangereux
- Surveillance entrée et sortie des écoles
- Gestion des objets trouvés
- Prévention de la délinquance
- Police des débits de boissons
- Sécurisation des différentes manifestations publiques
- Opération Tranquillité Vacances et senior
- Contrôle du stationnement interdit et règlementé
- Police de la route, de l'urbanisme et de l'environnement
- Surveillance des digues, plages et littoral
- Surveillance des marchés

La police municipale assure le bon ordre, la sureté, la sécurité et la salubrité publique

Jean SIMONIN
Chef de police municipale
Joël PAJAK
policier municipal
Laurence RAULT
ASVP

Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale, peut sur votre demande et lors de votre absence, effectuer gratuitement une surveillance de votre domicile ou votre commerce au cours de ses patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier de ce service, disponible toute l'année, présentez-vous au bureau de la Police Municipale 48h avant votre départ afin de remplir le formulaire d'inscription.

policemunicipalestpair@orange.fr

Opération Tranquillité Séniors

Vous êtes âgés de plus de 65 ans vous vivez seul ou en couple, vous vous sentez isolés et vulnérables, cette opération vous concerne. Elle a pour but de créer un lien privilégié (visites régulières) avec la police municipale afin de vous venir en aide plus rapidement lors de situations difficiles : agression, plan canicule, grand froid, démarchage illégal. Il vous suffit de vous faire connaître auprès de notre service en remplissant un formulaire que nous vous remettrons.

Les dépôts sauvages d'ordures ménagères et autres objets désormais sanctionnés

Le constat était devenu inacceptable... Chaque semaine, des personnes indélicates se débarrassent de leurs ordures ménagères ou objets divers à proximité des lieux de tri sélectif et même sur la voie publique, au lieu d'utiliser les containers prévus à cet effet ou de se rendre à la déchetterie de Mallouet. Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 janvier 2015 a décidé à l'unanimité de sanctionner ces incivilités qui portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté de la commune.

Selon la loi, des poursuites pénales sont possibles pour non-respect de la réglementation et atteinte à l'environnement et ces poursuites seront désormais appliquées.

L'enlèvement et l'élimination de ces dépôts illicites ont un coût pour la collectivité et il est anormal que ce coût soit supporté par les impôts communaux.

Le Conseil Municipal a donc également décidé de fixer à 120 € le coût de l'enlèvement de ces objets illicites et de mettre ce coût à la charge du contrevenant à chaque fois qu'il pourra être identifié, selon la procédure de l'état exécutoire avec recouvrement par les services du trésor public. Souhaitons que ces mesures répressives puissent désormais faire prendre conscience des bonnes pratiques à ces quelques habitants ou vacanciers indélicats et irrespectueux et ainsi garantissent à tous un environnement préservé et de qualité.

Depuis le 1er janvier 2015, le ramassage des ordures ménagères, assuré par les agents de la communauté de communes Granville terre et mer, a lieu chaque mercredi et toute l'année sur tout le territoire de la commune (Saint-Pair-sur-Mer et Kairon). Il est également rappelé que votre container doit être ramassé au plus vite après le ramassage et surtout ne pas demeurer sur le bord de la route ou sur le trottoir.

Opération "Nettoyons la nature" avec la MFR

"Fin février, la Maison Familiale et Rurale (M.F.R.) de Granville a mobilisé 55 jeunes pour une grande opération "NETTOYONS LA NATURE" sur tout le littoral granvillais (de la plage d'Hacqueville à Granville, jusqu'à la pointe de Carolles). Les plages de St-Pair-sur-Mer ont bien sûr bénéficié de cette action en faveur de l'environnement.

Les élèves de Terminale BAC PRO CGEA (Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole) et de BTS 1 ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise) se sont pris au jeu et ont ramassé au total plus de 500 kilos de déchets (plastiques, filets, bois de palettes, casiers...)

L'opération se renouvellera avec les élèves de bac Pro Commerce dans les semaines à venir. Bravo à tous ces jeunes !"

Embouchure du Thar
samedi 21 février 2015, cœfficient 113

Grandes MARÉES

16

Mesures de prévention des risques d'inondations et Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.)

La perspective de la marée du siècle des 21 et 22 mars (et plus généralement les nombreux gros coefficients de marée prévus en 2015) a mobilisé les élus et les différents services concernés depuis plusieurs mois, occasionnant plusieurs réunions de travail en présence des services de l'Etat et du Sous-Préfet d'Avranches, Madame Claude DULAMON. Afin d'informer les populations notamment sur les mesures préventives mises en place, une réunion publique a eu lieu, mercredi 11 février dernier, à la salle de la Faisanderie à Kairon. En présence des Maires de Saint-Pair-sur-Mer Bertrand SORRE et de Jullouville Alain BRIERE, du Président du S.M.B.C.G. (Syndicat mixte des bassins versants côtiers granvillais) Gérard DIEUDONNE, des agents techniques de la Mairie de Saint-Pair-sur-Mer et du Conseiller Général Jean-Marc JULIENNE, cette réunion a rassemblé plus de 200 personnes résidant à Saint-Pair-sur-Mer ou à JULLOUVILLE, essentiellement des riverains du Thar dont certains demeurent dans des zones potentiellement inondables.

La première partie de cette réunion d'informations a été consacrée à la présentation des études et des suivis faits par le S.M.B.C.G., notamment sur le Thar et sur l'impact des grandes marées.

Des études qui s'inscrivent dans le temps et qui permettent désormais de faire des constats, comme l'explique Nathalie GENIN, ingénieur au sein du S.M.B.C.G :

« Nous connaissons la façon de réagir du Thar lors de forts épisodes pluvieux conjugués à de forts coefficients de marées et nous pouvons aussi faire des prévisions météorologiques à neuf jours grâce à des outils spécifiques, aux cartes de vigilance de Météo France et à la météo marine. »

Elle ajoute :

« Dans le cas qui nous intéresse, c'est-à-dire le risque d'inondations dues au fort coefficient de marée, il faudrait qu'il pleuve beaucoup dans les quinze jours précédents cette marée et un vent fort pour que le Thar sorte de son lit. Et puis, je vous rassure, cela n'aurait rien à voir avec les inondations cévenoles subies dans le Sud de la France. »

Madame GENIN a aussi beaucoup insisté sur la nécessité pour les propriétaires riverains du Thar d'entretenir leurs berges et d'éviter de gagner sur le lit du fleuve, réduisant ainsi de façon dangereuse son débit naturel.

Embouchure du Thar, marée basse, samedi 21 février 2015

les grandes marées

...40 jours en 2015

La deuxième partie était consacrée aux actions qui pourront être mises en oeuvre pour éviter ces inondations. « Nous avons travaillé en amont de la Mare de Bouillon, sur trois ponts, le pont de Lézeaux, le pont du Guigeois et le pont à la Rose et nous les avons équipés de système très simples et peu coûteux pour, le cas échéant, pouvoir écrêter et donc diminuer le débit du cours d'eau du Thar ou de ses affluents. L'eau retenue pourra se répandre dans les prairies aux alentours (qui joueront alors le rôle de zones d'expansion de crue) et bien sûr tout cela sans aucun danger ni pour les riverains ni pour leurs habitations », a expliqué le Maire de Saint-Pair-sur-Mer, Bertrand SORRE.

Enfin, la dernière partie concernait le P.C.S. (plan communal de sauvegarde) obligatoire dans chaque ville de France et qui a été présenté par le chef de la police municipale de Saint-Pair-sur-Mer, Jean SIMONIN.

« Mise en place d'un P.C sécurité, porte à porte et aide des correspondants de quartier pour prévenir les habitants, recensement des numéros de téléphone, utilisation de porte-voix et plan des routes barrées avec réquisitions possibles d'alimentation dans les commerces, d'engins divers, de matériaux ou de gîtes et mobil-homes sur les terrains de campings pour loger les gens touchés par les inondations.

Mise en œuvre d'un batardeau sur le pont du Guigeois.

Tout est prêt en cas de sinistre majeur, à la fois pour prévenir, pour évacuer les zones concernées ou pour alimenter ou reloger les sinistrés. » Ce plan communal de sauvegarde a été validé par le Conseil Municipal en juin 2014 et transmis puis validé par la Préfecture de la Manche. Il est d'ailleurs consultable par les habitants en Mairie.

A la fin de cette réunion publique riche en informations et en échanges, les nombreuses personnes présentes ont manifesté leur satisfaction et sont repartis sécurisées par la prévention mise en place. Souhaitons toutefois qu'aucun événement grave ne se produise et que chacun puisse profiter sereinement de la marée du siècle pour y faire une pêche miraculeuse ou simplement se régaler d'un spectacle grandiose !!

Embouchure du Thar, après la marée haute, samedi 21 février 2015

travaux

Dominique TAILLEBOIS
Adjoint
en charge
des Travaux

Élus et police municipale réunis pour la sécurité durant les travaux

Les travaux du carrefour de la vigie en bonne voie d'achèvement

Après la livraison des 16 logements sociaux en juillet dernier, la Municipalité a décidé d'entreprendre, question de sécurité, des travaux au carrefour de la Vigie. Pour réaliser ces travaux, les études techniques ont été confiées à l'entreprise d'ingénierie PRY.TECH de Coutances. Même si dans un premier temps, un rond-point semblait s'imposer, cela n'a pas été possible pour une question de place. Malgré tout, la sécurité se trouvera renforcée grâce à des voiries rétrécies, des trottoirs pour les piétons ainsi que des plateaux surélevés afin de faire ralentir les véhicules. En sus, il a été prévu un nombre plus important de places de parking, 11 en tout, qui sont situées rue Saint-Michel et rue du Vieux Château.

Par ailleurs, cette rue du Vieux Château sera désormais en sens unique, en direction de la rue du Buhot.

En même temps, l'enfouissement des réseaux est d'ores et déjà réalisé et des espaces verts vont être créés dans cette zone. Ces travaux qui ont débuté début novembre, seront, sauf intempéries majeures, terminés à la fin du mois de mars. Le coût total de cet aménagement qui est réalisé par l'entreprise locale de travaux publics « Eurovia » se chiffre à 290 000 €.

Débit internet

implantation d'une nouvelle armoire téléphonique

En attendant l'arrivée de la fibre optique prévue en milieu d'année 2016 et dont les travaux de déploiement vont débuter en octobre prochain sur la ville de Saint-Pair-sur-mer, Orange a procédé début mars à l'installation d'une armoire téléphonique type NRA-Med. Cet équipement a finalement été obtenu grâce à des négociations « insistantes » menées par le Maire avec l'entreprise de téléphonie, suite à une forte demande exprimée par la population lors de la campagne des élections municipales. Cet équipement va permettre un renforcement important du débit ADSL, notamment dans le centre ville et pour les entreprises situées sur la zone du Croissant et du Croissant 2 mais va aussi être bénéfique pour une large partie du territoire de notre ville. Les travaux effectués rue et place du Buhot sont entièrement financés par Orange et ont été réalisés par l'entreprise Sturno, implantée à Avranches. Une vraie bonne nouvelle pour les nombreux habitants de notre ville qui déplorent un faible débit internet mais surtout une belle avancée pour réduire la fracture numérique sur notre territoire !

Restauration de la mosaïque de l'église

Le dossier de restauration de la mosaïque, située au dessus de l'autel dans le chœur de l'église de Saint-Pair-sur-Mer, est à l'étude depuis 2012. Cette mosaïque a d'ailleurs été sécurisée en juillet 2013 pour éviter qu'elle ne tombe et n'occasionne des dégâts importants, au risque également de blesser des personnes. Cette mosaïque, datant des années 1920, abimée par le temps mais aussi par des infiltrations d'eau pluviale nécessitait une restauration d'ampleur. De nombreuses réunions de travail se sont tenues, orchestrées par M. François POUGHEOL, architecte du patrimoine caennais spécialisé dans les bâtiments religieux et historiques et choisi par la précédente municipalité comme maître d'oeuvre de cette opération. Conformément au code des marchés publics et afin de permettre aux élus de faire le choix des entreprises appelées à intervenir pour ces travaux, un appel d'offre a été réalisé en divisant les travaux en 4 lots. Les entreprises suivantes ont été choisies par la commission d'appel d'offres début décembre 2014 :

Entreprises choisies
Lot 1 : Maçonnerie - Pierre de Taille
Entreprise LEFEVRE – 14 730 Giberville
Montant HT : 39 946,02 €
Lot 2 : Couverture et Charpente
Entreprise ROPERT – 50 380 Saint-Pair-sur-Mer
Montant HT : 22 248,17 €
Lot 3 : Statuaire et Polychromies anciennes
Entreprise ARTHEMA RESTAURATION - 44 170 Nozay
Montant HT : 17 756,10 €
Lot 4 : Mosaïque
Entreprise SOCRA – 24 430 Marsac-sur-l'Isle
Montant HT : 52 020,00 €

saintpairvivum

facebook/Saint-Pair Vivum

Lors de sa réunion du 27 février 2015, le Conseil Municipal a validé le montant total de cette opération à hauteur de 160 739,81 € TTC, frais d'architecte inclus. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ainsi qu'une demande d'indemnisation auprès de l'assurance de la ville, suite aux infiltrations d'eau par la toiture. A ce jour, le dossier de demande de subvention est en cours d'instruction avec de bonnes chances d'aboutir à hauteur de 30 000 € et l'assurance a indemnisé la ville pour un montant de 36 700 €. La commune va d'autre part récupérer la TVA pour un montant d'environ 21 500 €. A noter également l'implication très bénéfique de l'association St-Pair Vivum dans le suivi des travaux (association qui oeuvre pour la préservation du patrimoine local). Les travaux d'une durée de 4 mois ont donc débuté et le planning prévisionnel prévoit leur fin à la mi-juin 2015. Le chœur de l'église de Saint-Pair-sur-Mer, monument d'ailleurs inscrit à l'inventaire du patrimoine des bâtiments de France, aura alors retrouvé une mosaïque rénovée et haute en couleur.

hommage aux victimes des attentats parisiens

Comme dans de nombreuses villes et communes de France, un rassemblement a eu lieu à Saint-Pair-sur-Mer, dimanche 11 janvier 2015, pour rendre hommage aux journalistes, gendarmes et civils tués par des terroristes.
Plus de mille personnes se sont rassemblées sur la place de Gaulle, dont des personnalités de Granville Terre et Mer mais surtout beaucoup d'anonymes, de tous âges. Certains brandissant un crayon, d'autres arborant une pancarte « Je suis Charlie ». À 12 h 30, les cloches ont sonné le glas pendant 10 minutes et puis ce fut une minute de silence. Une cérémonie empreinte de sérénité et de recueillement avec l'envie commune pour tous les participants, celle d'affirmer leur profond attachement à la LIBERTÉ.
Depuis, un lieu est dédié à la mémoire des victimes devant la Mairie de Saint-PAIR où un panneau rappelle les noms des 17 victimes de ces attentats et au pied duquel des habitants sont spontanément venus déposer des crayons ou des fleurs et des bougies. Un crayon « géant » a également été fabriqué par les services techniques de la ville et ensuite disposé sur le rond-point de l'école Anne Frank, là aussi pour que jamais nous n'oubliions combien cette liberté d'exprimer, de penser ou de croire est précieuse et se doit d'être préservée envers et contre toute forme d'aliénation.

Crayon géant fabriqué par les services techniques

l'engagement et le dévouement au service de notre collectivité récompensés !

C'est en présence de M. Philippe BAS, sénateur et de M. Guénhaël HUET, député mais aussi d'un grand nombre d'élus et d'agents municipaux que s'est déroulée la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent à M^mes^ Marie-Ange MARTIN et Mireille RAVENEL, employées municipales.
Cette médaille récompense 20 années de service et constitue une juste reconnaissance de leur engagement, leur compétence professionnelle et leur dévouement au service de Saint-Pair-sur-mer.

Hommage à **Gustave ALLAIN** (1927-2015)

Au moment de boucler ce numéro du Saint-Pairais, la nouvelle se répand très vite : M. Gustave ALLAIN est décédé. Comment pourrions-nous oublier de saluer la mémoire de cet ami qui passa sa vie au service des autres ?
Lui qui fut commerçant épicier à Saint-Pair-sur-Mer (là où se trouve actuellement « Côté Sud ») puis agent d'assurance à Granville tout en habitant à Kairon-bourg, consacra très tôt une grande partie de son temps à la vie associative sous des formes très variées : syndicat d'initiative, comité des fêtes, SNSM, Ogec, donneurs de sang (président de 1981 à 1990).
Toujours poussé par le besoin de servir, il fut pendant 12 ans conseiller municipal (entre 1959 et 1965 à l'époque de M. LEVILLAIN puis entre 1983 et 1989 avec M. FRABOULET) puis 19 ans comme adjoint de J. OLIVIER de 1989 à 2008. Les Saint-Pairais n'ont pas oublié ses très grandes qualités humaines et le travail qu'il a accompli lors de ces années, d'abord aux travaux et à l'urbanisme, puis aux finances : en autodidacte toujours à la recherche de connaissances nouvelles, il maîtrisait les règles subtiles des permis de construire, du POS, de la comptabilité publique, et ces dernières années, de l'informatique. Ses diverses compétences l'ont amené à servir aussi les syndicats intercommunaux et la communauté de communes (Sivom, Sirtom, Sidis).
Compétences, disponibilité, fidélité, gentillesse : il fut honoré en 2007 comme chevalier dans l'ordre du mérite national (médaille remise par Marc VERDIER, maire de Granville et président de la CCPG), et il reçut la médaille de la ville en 2008.
Tous ses collègues de l'époque (adjoints, et conseillers, dont faisaient partie, le dernier mandat, Albert NOURY et Bertrand SORRE) tous sont unanimes pour saluer la mémoire de M. ALLAIN, un immense serviteur de Saint-Pair-sur-Mer.

Préparé par Jacques OLIVIER.

Repas des aînés : dimanche 12 avril 2015

Le rendez-vous annuel du repas des aînés aura lieu à la salle polyvalente Michel Fraboulet le dimanche 12 avril. L'animation musicale sera assurée par Jean Dauvin et le traiteur retenu sera comme les années passées le « Faisan Doré ». Les demoiselles de Granville terre et Mer seront également de la fête. Ce repas est gratuit pour les personnes nées avant le 1er juillet 1945. **Inscription auprès du CCAS de la mairie au 02 33 50 06 50**

Signature du contrat de territoire avec le Conseil Général

LA MANCHE
CONSEIL GÉNÉRAL

C'est en présence du conseiller général Jean-Marc JULIENNE, du Président de G.T.M. Jean-Marie SEVIN et de l'ensemble des maires des communes concernées par des projets structurants (dont Saint-Pair-sur-Mer) qu'a été signé le contrat de territoire entre Granville terre et mer et le conseil général de la Manche, contrat dit de 2e génération portant sur la période 2013-2015. Cette signature, apposée par notre maire Bertrand SORRE sur ce contrat de territoire, permettra à Saint-Pair-sur-Mer d'être éligible à des subventions du département sur ces deux projets : l'éclairage du terrain d'honneur stade du Croissant et la construction de la salle de sport couverte, près de l'école Anne Frank.

paroles des élus de la minorité municipale

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Fin mars 2014, après la victoire de Bertrand Sorre aux municipales, un journal local titrait : « lendemain d'élections sous le signe du fair-play ». Bien sûr, comme le prouve notre action durant ces 10 derniers mois, c'est l'intérêt général des Saint-Pairais qui prime à nos yeux, sans chercher la polémique, loin de là, mais sans renier non plus ce qui faisait le socle de nos valeurs. Et rien ou presque rien n'a encore mérité que nous marquions nos différences ,en cette période de mise en route de la nouvelle municipalité- difficile sans DGS !! - période où peu de choses importantes ont été lancées ou même abordées. Cependant, il faut bien noter que l'année 2015 débute par des dépenses de fonctionnement supplémentaires, avec l'arrivée d'un DGS alors que la titulaire du poste-absente depuis les élections- figure toujours sur le tableau des effectifs avec ce que cela induit en charges salariales, et avec l'arrivée d'un agent de maîtrise aux services techniques, pour occuper-enfin !- un poste vacant depuis 5 ou 6 ans !! Mais nous saluons très amicalement nos deux nouveaux fonctionnaires, M.Philippe Collet et M.J. Frédéric Desvages, que nous connaissons très bien de longue date, et qui connaissent très bien, eux aussi, le bassin granvillais ; nous sommes convaincus que leurs compétences et leurs qualités humaines seront d'un grand secours pour nos élus.

Projets 2015 ? Nous serons mieux fixés fin mars, lors du budget primitif ; mais nous avons noté avec satisfaction que dans les prévisions déjà connues, figurent deux objectifs qui étaient les nôtres, à savoir la pose de panneau(x) électronique(s) pour une information au quotidien, et la réfection des murs de l'Oratoire St Gaud, rue Sainte Anne (qui aurait dû être entreprise en 2008, en même temps que la rue elle-même). Comme quoi, on n'avait pas tout faux !! Nous aurons l'occasion de reparler en temps voulu d'autres sujets quand ils viendront sur la table, comme celui de la salle de sports présentée au printemps 2014 comme une salle communale, et annoncée à l'automne comme une salle intercommunale, avec les avantages mais aussi les inconvénients induits par ce changement. Terminons par un souvenir « heureux » : celui du mariage de Vanessa et Jérôme début décembre, les enfants de nos amis colistiers Mariannick et Gilles : nous renouvelons à ces jeunes et à leurs parents toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

Que les 830 électeurs qui nous ont fait confiance sachent que nous chercherons toujours à les représenter dignement !!

Gérard DESMEULES, Jacques OLIVIER, Laurence PRÉVOST, Sophie PACARY.

à vos agendas...

Rendez-Vous aux Jardins » est une manifestation nationale autour du jardin, de la nature et surtout des jardiniers qui œuvrent pour embellir le patrimoine naturel. Ainsi chaque 1er weekend du mois de juin, des passionnés ouvrent leur jardin privé à la visite. Cet événement est basé sur l'échange et la convivialité mais aussi sur la transmission du savoir et du goût des belles choses. Les jardins ouverts à la visite sont très variés et présentent des atouts différents : jardin botanique, jardin de bord de mer, jardin jeune, jardin vivrier, jardin de style anglais. Nous accompagnons les participants tout au long de l'événement et organisons des réunions préparatoires afin de les informer de l'organisation de la manifestation. Chaque année les propriétaires de jardin de Granville Terre & Mer sont plus nombreux à rejoindre le cercle des participants à ouvrir leur jardin à la visite.

Si vous souhaitez ouvrir votre jardin à la visite lors des prochains « Rendez-vous aux Jardins » les 5-6 et 7 juin et prendre part à cette aventure, contactez l'Office de Tourisme de Saint-Pair-sur-Mer !

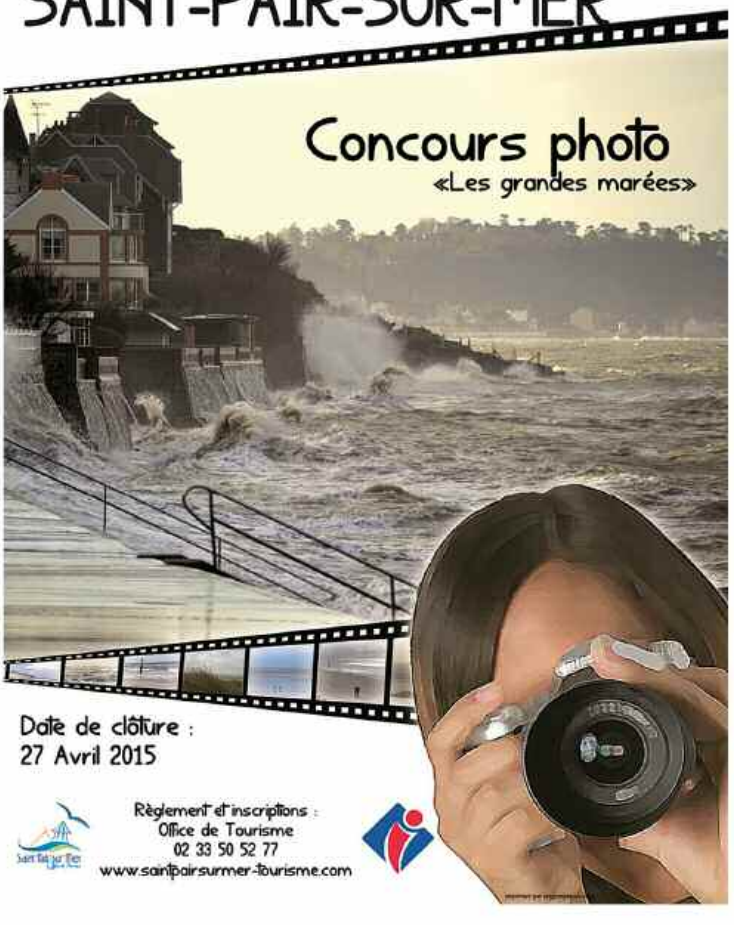

Rouge

Cie Une Autre Carmen

Opéra pour enfants
de 1 à 6 ans
Durée 35 mn

La couleur rouge déroule son fil et nous embarque dans un univers pictural et lyrique. Un personnage manipule des pinceaux, de la peinture, des bouts de chiffons, un sac à géométrie variable, des pinces à linge… Il peint le rouge, chante le rouge, invente le rouge ? Un air d'opéra émerge, c'est Carmen, elle chante le rouge de la passion et de l'amour… Mais, la couleur rouge peut-elle vivre seule ? Petit bout de chiffon vert vient trouver sa place… C'est l'histoire du rouge et du vert qui n'ont rien en commun mais qui, au fil des rencontres apprennent qu'ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre…
Histoire d'amour et d'amitié.

« Une chanteuse lyrique, des cordes vocales étrangement sollicitées !
Un corps en mouvement, de l'humour décalé, de la peinture…
Un thème : la couleur rouge ! »

Tarif 3€ Unique

Mardi 5 Mai 9h30, 10h45 et 14h15
Mercredi 6 Mai 9h30, 11h et 15h

Stage Cirque - Théâtre

Salle Polyvalente M. Fraboulet
à partir de 8 ans

Une rencontre artistique entre le théâtre et le cirque montrant les liens entre ces deux arts du spectacle vivant.
Nous aborderons les techniques de cirque : Fil, Acrobatie, Boule, Trapèze, Jonglage, Monocycle et le jeu théâtral : improvisation gestuelle et verbale, mime, clown.
Les Intervenants :
Colette SIX, trapéziste, Compagnie des Noctambules, professeur à l'Académie Fratellini et à l'Ecole de Cirque de Saint-Pair-sur-Mer
Christian BAUDIER, comédien, formateur, metteur en scène, Compagnie Espace Théâtre, formé au théâtre universitaire et dans les centres dramatiques nationaux.

Espace Théâtre

Du lundi au vendredi
de 14h à 18h
(17h le Vendredi)

Tarif 95€

Du Lundi 13 au vendredi 17 Avril

Saint-Pair-sur-Mer

Salle Polyvalente M. Fraboulet

LE PRINTEMPS DES P'tits LOUPS

FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Du 13 Avril au 06 Mai 2015

Renseignements et Réservations
O.T. de Saint-Pair
02 33 50 52 77

www.saintpairsurmer-tourisme.com

Imprimé par Sergent papiers.com
Office de Tourisme de Saint-Pair-sur-Mer. Licence de spectacle n° 3-1037 631 SIRET 518 309 315 000 19

Les Moldaves

Cie Pasvupaspris
Cirque Humoristique
à partir de 6 ans
Durée 60 mn

Les Moldaves mêlent jonglage et acrobatie dans un spectacle humoristique à la mode de chez eux.

Deux artistes moldaves se donnent en spectacle. Equilibriste, jongleur, ils ont la rigueur des Pays de l'Est et un certain penchant pour l'alcool de patates. Il y a un chef, figure du héros issu du peuple et l'autre aux ordres, solide petit soldat aux airs empruntés.

Tarif 3€ Unique

Mercredi 22 Avril 15h
Jeudi 23 Avril 15h
Spectacle proposé dans le cadre de Festi-Récré

Pierre à Pierre

Cie El teatre de L'home Dibuixat
Marionnettes
à partir de 2 ans
Durée 30 mn

Spectacle de la compagnie espagnole culte El Teatre de l'Home Dibuixat, Pierre à Pierre est plus qu'une pièce de théâtre, plus qu'un instant de mystère. Cette pièce nous narre l'une des histoires les plus envoûtantes entendues depuis bien longtemps. Un appel direct à l'intelligence et à l'émotion des spectateurs de 2 à 102 ans.

Ils font partie de la mémoire collective de tout un chacun, ces agréables souvenirs de promenades sur la plage, ces moments où les galets s'empilent. Et ce sont bien eux qui ressurgissent dans notre mémoire lorsque nous voyons Pierre à Pierre. Tian Gombau, acteur et manipulateur habile, installe délicatement sous nos yeux une petite plage constituée de galets, de coquillages, de boîtes de conserves rouillées, de troncs d'arbres pour nous raconter une tendre histoire : celle de l'Homme en Fer-blanc rejeté par les siens parce qu'il est différent. Le travail plastique sert ici un récit conté avec humour, magie et originalité.

Tarif 3€ Unique

Samedi 25 Avril 15h30, 16h30
Dimanche 26 Avril 16h
Lundi 27 avril 9h30, 10h30

L'îlot p'tits bonheurs

Cie Couleur Clown
Clown
dès 3 mois
Durée 35 mn

Pilou, grande voyageuse, arrive comme toujours, dans un lieu qu'elle ne connaît pas.
Nous découvrons en sa compagnie cette île où elle décide d'installer son bivouac et la manière dont elle construit son univers à l'aide de morceaux de papier.
Pilou apprécie son coin de paradis et nous fait savourer tous ses instants de vie.
Pilou pourrait être le personnage du 1er spectacle de votre enfant.
Spectacle en coproduction avec l' Office de Tourisme.

Tarif 3€ Unique

Jeudi 30 Avril
9h30, 10h30

Conception : Service Communication Dépôt légal à parution imp 3 provinces parigny 02 33 49 02 53

PEFC
votre bulletin municipal est imprimé sur papier couché recyclé